

DELIBERATION

N°2011-62 du 19 JUILLET 2011

**OBJET : ATELIER INTERCOMMUNAL DES BEAUX
ARTS**

Cartes Club avec la Ville de Briançon

Rapporteur : M. René SIESTRUNCK

Le 19 juillet 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 juillet 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 27 jusqu'à la délibération n° 2011-55
28 à partir de la délibération n° 2011-56

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votes : 30 jusqu'à la délibération n° 2011-55
31 à partir de la délibération n° 2011-56

M. Thierry AIMARD est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM - M. Raymond CIRIO (à partir de la délibération n° 2011-56)-
Mme Renée PETELET (représentant Mme Marie-Hélène PONSART) - M. Maurice DUFOUR,
Mme Francine DAERDEN (représentant M. Alain NICOLOSO), Mme Aurélie POYAU - M. Eric PEYTHIEU
Mme Nicole GUERIN - Mme Catherine VALDENNAIRE - M. Philippe SEZANNE - M. Jean-Pierre SEVREZ -
M. Jean Louis FAURE - M. Alain FARDELLA - M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIOMETTI -
M. Edmond CADET - M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - M. Jacques DEYME - M. Pierre LEROY -
M. Henry RAOUX - M. Philippe STOCKLI - M. Philippe MARIACHER - M. René SIESTRUNCK -
M. Thierry AIMARD (représentant M. Alain BLOCH TREFOUSSE) - M. Xavier CRET - Mme Nicole
MATHONNET Mme Laurence FINE - Mme Brigitte BOREL.

Avaient donné pouvoir : M. Mohamed DJEFFAL à Mme Nicole GUERIN
Mme Claudine FINE à M. Alain FARDELLA
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL

Etait excusé : M. Guy HERMITTE.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2010-157-1 en date du 6 juin 2011, portant gestion de l'Atelier Intercommunal des Beaux Arts,

Vu la délibération n°2010-080 du 20 juillet 2010, concernant la participation financière de la Carte Club du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Briançon, portant réduction des tarifs d'inscriptions aux enfants bénéficiaires de la Carte Club, concernant le Conservatoire du Briançonnais,

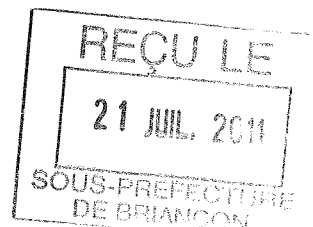
Vu la demande du Maire de Briançon de faire bénéficier les élèves de l'Atelier Intercommunal des Beaux Arts, d'une réduction des tarifs d'inscriptions aux enfants bénéficiaires de la Carte Club,

Considérant l'intérêt de conclure une convention avec le C.C.A.S de la Ville de Briançon prévoyant une participation financière au profit des élèves de l'Atelier Intercommunal des Beaux Arts, au titre du dispositif « Carte Club », du 1^{er} septembre 2011 au 31 décembre 2014,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale » en date du 27 juin 2011,



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales » en date du 4 juillet 2011,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 5 juillet 2011,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

■ Approuve le projet de convention de participation financière du C.C.A.S de la ville de Briançon au profit des élèves de l'Atelier Intercommunal des Beaux Arts au titre du dispositif « Carte Club »

■ Autorise Monsieur le Président ou le Vice-président, à signer la convention annexée à la présente,

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



21 JUIL. 2011

Date dépôt S.P. :

Date affichage :

22 JUIL. 2011